LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260206-B_2026_03-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Prises par délégation du Conseil Communautaire
Délibération n° 2020-141 du 15 juillet 2020

SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi trois février à dix-sept heures, les membres du bureau communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du vingt-huit janvier deux mil vingt-six.

Présent(e)s : Xavier HAMON, Yohann HERVO, Jean-Louis MARTIGNÉ, Olivier ALLAIN, Arlette MICHEL, Éric LE BOUDEC, Mickaël DABET, Benoît LARVOR, Henri FLAGEUL, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Jean-Pierre LE BIHAN, Michel ULMER, Marcel PICHOT, Éric ROBIN, Joël CARRÉE, Chantal NÉVO, Sébastien QUINIO, Annie ROBERT, Claudine BROSSARD, Georges LE FRANC, Alain GUILLAUME, Pierre PICHARD, Nicole LE COUÉDIC, Gilles HELLARD, Anne-Laure DUÉDAL, Evelyne GASPAILLARD, Michel ROUVRAIS, Gérard MATHÉCADE, Guénaël CHOUPAUX ;

Excusé(e)s : François HINDRÉ (pouvoir à Nicole LE COUÉDIC), Dominique VIEL (pouvoir à Olivier RIVALLAN), Gérard DABOUDET (pouvoir à M. ULMER), Roselyne ROCABOY, Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Gérard MATHÉCADE), Marie-Thérèse PITHON, Aurélie HERVÉ, Laurent BERTHO, Christian LE RIGUIER (pouvoir à Jean-Pierre LE BIHAN), Yvon LE JAN (pouvoir à Xavier HAMON) ;

Absent(e)s : Mickaël LEVEAU, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Claude DELAHAYE, Maryline JAOUEN ;

Également présent(e)s : Arlette HINGANT, Pierrick GLAIS, Joël FERRON, Odile LE STRAT ;

Secrétaire de séance : Evelyne GASPAILLARD.

B_2026_03 CESSION LE PEN RONAN – LOUDÉAC COMMUNAUTÉ

Parties

Vendeur : LE PEN Ronan

Acquéreur : Loudéac Communauté Bretagne Centre

Désignation du foncier cédé

Foncier : Parcelles non bâties COMMUNE : GUERLEDAN

Parcelle(s) cédée(s) : AB 73 + AB 39

Superficie prévisionnelle de la parcelle : 8 020 m² + 2 130 m²

Zonage PLUi-H : N

Conditions financières

Propriétaire	Commune	Superficie pévisionnelle cédée	Prix de cession	Prix de cession net vendeur
LE PEN Ronan	GUERLEDAN	10 150	12 000.00 €	12 000.00 €

Prix sera minoré ou majoré en fonction de la surface réellement commercialisée : OUI ☐ NON ☒

Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260206-B_2026_03-DE

Plan de situation



Conditions particulières

Sans objet

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire, à l'unanimité :

DÉCIDE

1. D'approuver l'acquisition à Monsieur Ronan LE PEN, du foncier dans les termes et conditions sus-exposés ;
2. D'autoriser le Président de Loudéac Communauté – ou son représentant - à accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition ;
3. De préciser que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur ;
4. De préciser que la dépense correspondante sera imputée sur le budget général.

Exercice :	41	Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,	
Présents :	30	Pour expédition certifiée conforme	
Pouvoir(s) :	06		
Pour :	36	Loudéac, le 3 février 2026	
Contre :	00	Le Président	Le secrétaire de séance
Abstention :	00	Xavier HAMON	Evelyne GASPAILLARD

Date : 2026.02.06 14:17:16 +01'00'

Date : 2026.02.06 14:17:36 +01'00'